


Liste des pièces à fournir pour logement étudiant

- Copie de la **carte d'identité de l'étudiant (recto/verso) en cours de validité**, si de nationalité hors CEE fournir le visa ou carte de séjour valide.
- Carte étudiante ou certificat de scolarité ou courrier d'admission 2024/2025.**
- Si l'étudiant est rattaché fiscalement à ses parents : **déclaration et avis d'impôts sur les revenus 2022 des parents ou certificat de rattachement fiscal.**
- R.I.B.** d'un des parents.
- Si l'étudiant fait sa déclaration lui-même : **son avis d'impôt sur les revenus 2022.**
- Copie des **3 derniers bulletins de salaire** d'un des parents.
- Imprimé d'engagement de caution** dûment complété et signé.
- Avis d'attribution de bourse** pour les étudiants boursiers pour l'année 2024/2025.
- Convention de stage si étudiant stagiaire** : pas besoin d'un garant physique, nous solliciterons le CILEO pour votre garantie.
- Contrat de travail si doctorant** : pas besoin d'un garant physique, nous solliciterons le CILEO pour votre garantie.
- Si étudiant de nationalité étrangère et pas de garant physique en France**, fournir l'éligibilité du PRES* (Garantie locative Midi-Pyrénées).



N'oubliez pas de joindre tous ces documents à la demande de logement préalablement remplie !